

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 361

non-membres: 25 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Juin 1996

FRANGLAIS PRÉSIDENTIEL: Après le nombre *significatif* (= important!) d'hommes qu'une armée professionnelle pourrait envoyer à l'étranger (J. Chirac), le président de la Confédération a parlé à la réunion ministérielle de l'OCDE de la *globalisation* = mondialisation!) de l'économie...

Accents sur les majuscules

Au début du siècle, la modernisation de l'écriture par des moyens mécaniques, souvent frustes les premiers temps, a répandu l'idée que les majuscules devaient se passer d'accent. Idée aussi fausse que persistante.

Dans la pratique, le lecteur rétablit mentalement les accents, mais ça lui est impossible dans les cas où il ignore la prononciation du mot (nom propre, par exemple).

«Les ouvrages de qualité ont toujours accentué les lettres majuscules» (B. Chauvois, inspecteur général au ministère de l'Education nationale).

(Défense du français, n° 361, juin 1996)

«Quelque part»

On connaît depuis une dizaine d'années le bizarre «quelque part» censé signifier: en quelque sorte, d'une certaine façon.

Voici une nouvelle variante, tirée d'un quotidien valaisan (11 mai): «Et si l'archaïsme de la communication, côté politique et administration, n'était pas dû *quelque part* à l'attitude de la presse valaisanne?» Ici, l'expression paraît signifier «en quelque mesure».

Rappelons que «quelque part» ne signifie rien d'autre qu'«à un certain endroit».

(Défense du français, n° 361, juin 1996)

Récidiver

«Elle avait été l'auteur, il y a six ans, d'un premier ouvrage à succès. La Société d'art public *récidive*.» (Journal d'Yverdon, 23 mai).

«Récidiver» a un sens exclusivement péjoratif. En droit, la récidive est le fait de commettre une nouvelle infraction après avoir été déjà condamné. En médecine, c'est la réapparition d'une maladie. Dans le langage courant, c'est le fait de retomber dans la même erreur.

(Défense du français, n° 361, juin 1996)

«Entrepreneurship»

Dans son rapport annuel 1995, l'Université de Neuchâtel fait état de son neuvième cours *d'entrepreneurship*... Il a été fait appel une fois de plus à une cinquantaine d'intervenants issus de milieux divers, à savoir professeurs d'universités francophones et praticiens spécialisés des milieux de l'économie, pour dispenser cette formation à plein temps «qui reste unique en Suisse»

Mais il n'y a pas de quoi être fier du nom barbare donné à ce cours par une université francophone!

(Défense du français, n° 361, juin 1996)

«Ascender»

Ce verbe, assez souvent utilisé en Suisse romande, n'existe pas en français. Les régionalismes utiles, souvent savoureux, méritent d'être défendus. Tel n'est pas le cas de ce terme dérivé de l'adjectif «ascendant» (qui va en montant, qui va vers le haut).

Il est surtout utilisé dans le langage communal: «Les dépenses *ascendent* à près de 2 millions.» C'est-à-dire: se montent à près de 2 millions.

(Défense du français, n° 361, juin 1996)

Années «en arrière»

En Suisse romande (mais, chose curieuse, en France également), on entend souvent: «Il y a des années *en arrière*» pour «Il y a des années». Variante: «Il y a trois ans *en arrière*, c'est déjà arrivé.»

Pourtant, si l'on dit «il y a des années», ou «il y a trois ans», tout le monde comprend qu'il s'agit du passé.

(Défense du français, n° 361, juin 1996)